



Les particularités du pasteur réformé

aux 16^e et 21^e siècles

1. Introduction
2. Le sacerdoce commun des croyants et les ministères
 - a. Luther
 - b. Calvin
 - c. Quelques remarques personnelles
3. Le lien entre la piété, la doctrine et l'implication pastorale
 - a. La piété
 - b. La doctrine
 - c. L'implication pastorale
4. Les deux ministères d'anciens et de diacres
 - a. Le ministère pastoral des anciens
 - b. Le ministère des diacres

1. Introduction

Ce n'est pas l'étude d'un expert ou d'un érudit, mais celle d'un pasteur qui a trouvé dans l'expérience et l'enseignement de la Réforme un soutien précieux pour son propre ministère, un équipement pour tenter d'éviter maintes dérives à droite et à gauche...

Définir le sujet :

a. Le mot « réformé », en France, signifie pour la plupart : « pluraliste » ou « libéral ». C'est la raison pour laquelle ni la *Pastorale de Dijon*, ni le *Colloque biblique francophone*, ni la *Faculté Jean Calvin* n'ont choisi de l'utiliser.

Ici, ce mot signifie autre chose.

b. Pasteur réformé. Mon objectif n'est donc pas de parler de la figure sociale du pasteur, mais de son ministère, de sa pratique. Je précise que, même à ce sujet, je n'ai pas la compétence qu'il faudrait pour une étude exhaustive et je me bornerai à quelques aspects qui me paraissent importants, tout en laissant d'autres.

c. Le 16^e et le 21^e siècle. Même si le 16^e siècle inaugure, en histoire, ce qu'on appelle la période moderne — notamment à cause de l'impact produit par la Réforme —, il s'est passé beaucoup de choses en 5 siècles! Ceux qui accordent beaucoup d'importance à la contextualisation diront : *Qu'est-ce que l'homme du 21^e siècle a de commun avec l'homme du 16^e siècle?* Ma réponse est : tout ou presque!

Remarquez l'actualité de ce propos de Martin Luther (*Propos de table*) :

« Hélas! Nous voyons des choses étranges. Il nous faut voir le vice, le péché et la malice, déjà profondément enracinés, prendre une telle ampleur, qu'aucun prédicateur n'a plus le droit d'y faire allusion, encore moins de le réprimander sans exposer sa vie et ses biens, ou sans courir le danger d'être chassé. Quand les prédicateurs loyaux et pieux se mettent à blâmer le péché, on les injurie, on dit qu'ils sont querelleurs, hargneux, qu'ils parjurent les lois divines et humaines, qu'ils s'attaquent à l'honneur des gens, enseignent le mépris de l'autorité, provoquent la révolte et la sédition... »

Pour chacune des trois parties suivantes, je présenterai une évocation de la position des réformateurs avec des citations, puis quelques remarques actuelles.

2. Le sacerdoce commun des croyants et les ministères

C'est avec Ignace d' Antioche, au début du 2^e siècle, que s'est instaurée la pyramide hiérarchique des ministères. Calvin écrit que « ce fut une profanation de prendre le titre d'évêque pour l'un qui avait prééminence par-dessus les autres, et que ceux qui fussent inférieurs fussent prêtres ». Il est difficile de dire quel est l'apport majeur de la Réforme : la justification par la foi, la primauté de l'Écriture, ou la primauté de Christ avec pour corollaire le sacerdoce commun des croyants, si important, et qui, pourtant, n'abolit pas les ministères... C'est ce dernier point que je veux souligner pour commencer.

a. Luther

Selon la doctrine évangélique luthérienne¹, le mot « ministère » est employé dans l'Écriture et dans l'Église dans un sens large et dans un sens plus précis.

Ainsi, Martin Luther a distingué sans les opposer le sacerdoce spirituel de tous les croyants et le ministère public. Il écrit :

« Dès que nous sommes devenus chrétiens et que nous avons été greffés en Christ, nous avons le droit et l'autorité de prêcher et de confesser la Parole que nous tenons de lui, chacun selon ses dons et selon sa vocation. En effet, bien que nous ne soyons pas tous appelés au ministère public, chacun doit pourtant enseigner, instruire, consoler et exhorter son prochain avec la Parole de Dieu, partout où et chaque fois que c'est nécessaire. C'est ainsi que les parents doivent agir à l'égard de leurs enfants et de leurs serviteurs, et un frère, un voisin, un citoyen, un paysan, à l'égard de son semblable. Chaque chrétien peut instruire et exhorter son frère moins avancé dans la connaissance des dix commandements, du Credo, du Notre Père, etc. »

Cela semble banal, mais cela ne l'est pas, et aujourd'hui encore, il ne serait pas inutile de le rappeler en maint endroit.

Mais d'autre part, il écrit :

¹ *La doctrine chrétienne*, de J.T. Muller. Éd. Le Luthérien (1956, réédité en 1987). Église évangélique luthérienne; synode de France et de Belgique. 6a Place d'Austerlitz à Strasbourg.

« Bien que nous soyons tous prêtres, nous ne pouvons ni ne devons tous, pour autant, prêcher, enseigner et diriger. Mais dans la foule des croyants, nous devons choisir ceux d'entre eux auxquels nous confierons cet office. Et celui qui en assume la charge n'est pas fait prêtre par cet office (car tous le sont!), mais il est le serviteur de tous les autres. Ainsi, vous devez distinguer entre le ministère — ou office — du serviteur et le sacerdoce commun à tous les chrétiens baptisés. »

N'y a-t-il pas un risque d'opposition cependant?

La doctrine évangélique luthérienne dit :

« Il est évident que le ministère public ne s'oppose pas au ministère général de tous les croyants qui, en temps que prêtres spirituels, ont tous le devoir de proclamer l'Évangile dans le monde entier (1 Pi 2.9). Au contraire, l'office du ministère public présuppose le sacerdoce spirituel de tous les croyants. D'une part en effet les ministres appelés doivent être eux-mêmes des prêtres spirituels, c'est-à-dire de vrais croyants (1 Tm 3.2-7; Ti 1.5-9); d'autre part, ils administrent publiquement, c'est-à-dire au nom des croyants qui les ont appelés, les devoirs et les privilèges qui sont ceux de tous les croyants. »

Pourquoi l'expression « ministère public »?

« Le ministère chrétien est appelé "public" non à cause du lieu où il exerce ses fonctions, mais parce qu'il est accompli au nom et par l'autorité de la congrégation, de telle sorte que même les fonctions accomplies en privé font partie du ministère public. »

Les ministères reconnus par l'Église agissent bien pour elle, avec elle, mais aussi en son nom et plus particulièrement au nom des congrégations locales. Dans ce sens par exemple, le ministère pastoral présuppose l'existence d'Églises locales, puisqu'il ne peut être établi que là où elles existent. On voit cela dans le Nouveau Testament (Ti 1.5, 7; 1 Tm 3.5; Ac 20.28; 1 Pi 5.3...).

Ce ministère public est-il absolument nécessaire?

Bien qu'il soit d'institution divine, il n'est pas nécessaire d'une façon absolue. En effet, tous les croyants sont tenus d'annoncer l'Évangile, de s'instruire et de s'exhorter les uns les autres. Luther disait que « le monde peut devenir si épicurien que l'on ne trouvera plus aucun ministère public chrétien sur la terre, de sorte que l'Évangile ne sera préservé que dans les foyers chrétiens, par les parents chrétiens ». La nécessité absolue ne s'applique qu'à l'usage de la Parole de Dieu et en particulier à celui de l'Évangile de Christ sans lequel aucun homme ne peut être sauvé. Il n'empêche que, même s'il n'est pas absolument nécessaire, le ministère public ne doit pas être méprisé. Le mépris du ministère public trouve toujours son origine dans le mépris du Christ et de son Évangile.

En quoi consiste principalement l'autorité du ministère?

Cette question est d'une importance toute particulière, car un flou considérable l'environne, cause de beaucoup de faiblesses et de difficultés. J'en dis un mot tout de suite, bien que cela touche déjà le second point de mon exposé. La doctrine luthérienne répond ainsi à cette question :

- a. Celle de prêcher l'Évangile et d'administrer les sacrements.
- b. Celle de remettre et de retenir les péchés, ce que Luther appelle « l'office des clés », et qui consiste à administrer la participation à la Cène. Cela relève de « l'exercice de la discipline », dans sa dimension pastorale.

Est-ce accorder aux ministres ordonnés trop de pouvoir?

Voilà ce que dit la doctrine luthérienne : les ministres n'ont aucun pouvoir en dehors de celui qui provient de leur vocation et qui s'attache à leur office. Les pasteurs ne doivent jamais exercer le pouvoir d'excommunication sans la congrégation (Mt 18.17-18; 1 Co 5.13) : ils agissent pour elle et avec elle. La fonction du pasteur, dans ce domaine précis, consiste à guider correctement la congrégation dans l'appréciation de chaque cas.

En même temps, Luther enseigne que le ministère pastoral étant celui de la Parole de Dieu, les croyants sont tenus d'obéir à leurs pasteurs aussi longtemps que les pasteurs sont de vrais ministres de la Parole (Hé 13.17; Lc 10.16). Mais dès qu'ils s'écartent de cette Parole et qu'ils enseignent des commandements d'homme, ils n'ont plus aucune autorité, et leurs auditeurs doivent refuser de leur obéir, pour motif de conscience (Mt 23.8; Rm 16.17).

Quant aux *adiaphoras*, c'est-à-dire les choses qui ne sont ni ordonnées ni interdites par la Parole de Dieu, elles ne doivent pas être laissées à la discrétion des pasteurs, mais décidée par la congrégation tout entière.

b. Calvin

La position de Calvin est bien proche, me semble-t-il, de ce que nous venons d'entendre. Nous trouvons chez lui également, loin de l'éparpillement que l'on constate si souvent aujourd'hui, la double priorité de la prédication et de l'administration des sacrements, à laquelle s'ajoute l'exercice collégial de la discipline. Calvin lui aussi dit que l'autorité des pasteurs est liée à celle de Christ, tout en précisant que « *chaque membre est tenu d'apporter ce qu'il pense juste, à condition que cela se fasse décemment et par ordre, sans troubler la paix ni la discipline* ».

Je cite deux textes de Calvin qui s'équilibrent magnifiquement, l'un sur l'autorité et la dignité du ministère pastoral, l'autre sur son humilité et sa dimension de service.

« *Que les ministres de la Parole osent donc toutes choses hardiment par cette Parole dont ils ont été établis les dispensateurs. Par cette Parole, qu'ils commandent à tous, des plus grands aux plus petits, qu'ils édifient la maison de Christ, qu'ils démolissent le règne de Satan, qu'ils paissent les brebis, qu'ils tuent les loups, instruisent et exhortent les dociles, accusent, reprennent et convainquent les rebelles et les obstinées; mais tout par la Parole de Dieu.* »

« En général, tous les offices d'Églises sont nommés diaconies, c'est-à-dire ministères ou services : car les pasteurs ne sont points ordonnés et choisis pour dominer. Pour quoi donc? Pour le service des fidèles, comme il est dit : Qu'on nous regarde et qu'on nous considère pour serviteurs de Jésus-Christ, et pour serviteurs aussi de son peuple et de son troupeau.² »

c. Quelques remarques personnelles

La place et le ministère du pasteur, des pasteurs, sont malheureusement problématiques trop souvent. Ils ont trop de pouvoir et sont considérés comme des valets. Ce n'est pas bon. Peu de vocations, somme toute, et un taux d'abandon après quelques années relativement important. Dans bien des cas, on se demande si le pasteur est plutôt un atout ou un obstacle à l'avancement de l'Église. Quand je dis « avancement », je veux dire maturité, ce qui est autre chose que d'avoir des réunions et des activités.

Il y a à cela une foule de raisons que je ne peux développer ici. Je mentionne juste le modèle clérical hérité du catholicisme³. Il y a aussi l'influence du siècle des Lumières et le Concordat (en France) qui ont fait du pasteur un notable, un intellectuel sur le modèle universitaire, et de l'assemblée des auditeurs passifs⁴. Il y a le modèle associatif qui fait du pasteur le permanent salarié de l'Église, avec un cahier des charges multidirectionnel qui le contraint à avoir un ministère touche-à-tout et superficiel. Il y a enfin le modèle inspiré de la psychanalyse qui fait de l'accompagnement le maître mot du ministère. Accompagner est très important et cela peut manquer dans beaucoup de cas. Mais un berger ne fait-il qu'accompagner son troupeau? Certes pas! Avec ces diverses dérives, on est loin du modèle biblique christocentrique et d'une Église où Dieu se sert de chaque chrétien « *comme un ouvrier se sert de son instrument* » (Calvin)⁵.

3. Le lien entre la piété, la doctrine et l'implication pastorale

Pourquoi retenir et associer ces trois mots maintenant? Pour deux raisons :

- Chez Luther comme chez Calvin, ils sont toujours présents et indissociables.
- Chez nous aujourd'hui, ils ne sont pas toujours présents et sont souvent dissociés.

Or, que vaut la doctrine sans la piété? Et la piété sans la doctrine? Et l'un ou l'autre — et même les deux — sans les implications pastorales? Quelque page que vous lisiez des réformateurs, vous y trouvez ces trois éléments mêlés l'un à l'autre, comme trois dimensions d'une même réalité, d'un même engagement : la piété, la doctrine et l'implication pastorale.

2 Sermon sur 1 Tm 3.6-7 en 1563.

3 H. Blocher parle de certains pasteurs comme de « prêtres désacralisés ».

4 Voir mon article intitulé *Le ministère diaconal (3) – la notion biblique d'édification*, en particulier le paragraphe 2 : « Ministères de l'Église et ministères dans l'Église ».

5 Voir mon article cité dans la note précédente, en particulier la fin du paragraphe 2 qui explique deux compréhensions différentes des ministères à partir d'Éphésiens 4.11-16.

a. La piété

Je mentionne Martin Luther, cité par Émile Léonard⁶ :

« Aujourd’hui, il est devenu banal de bavarder sur la foi; mais comprendre ce qu’est la foi est impossible si on n’a pas prêché d’abord la vertu de la pénitence. Qui célèbre la foi en oubliant la pénitence, la doctrine de la crainte de Dieu et de la Loi et en conduisant ainsi à une folle et superficielle sécurité charnelle adopte une position d’esprit pire que celle que constituent les erreurs papales. »

Quant à Calvin, il écrit :

« Une vraie connaissance de Dieu ne peut se trouver dans la nature et dans ce qu’on peut découvrir les arts libéraux et la science, à moins que l’homme, ses yeux ayant été ouverts par le Saint-Esprit, ne voie Dieu tel qu’il se révèle à lui dans les Écritures... Tant que Dieu n’aura pas touché le cœur de l’homme, même une connaissance intellectuelle des Écritures lui serait sans profit véritable.⁷ »

Je rappelle cette belle parole de Calvin que l’on dépeint trop souvent comme un cérébral : « La connaissance de Dieu est une vive expérience. » Il ne s’agit pas du piétisme, mais de piété!

L’humilité des prédicateurs : N’est-ce pas un des premiers fruits de la piété? Luther écrit :

« Notre Seigneur Dieu pourvoit d’une manière étrange aux besoins de son saint ministère. Il confie aux pasteurs, ces misérables pécheurs, le soin de dire et d’enseigner sa parole, bien qu’ils aient grand-peine à y conformer leur conduite. Ainsi la puissance de Dieu et son pouvoir se manifestent constamment dans la plus grande faiblesse.⁸ »

Il ne s’agit pas d’une humilité qui détruit, mais d’une humilité qui rend dépendant du Seigneur, dans l’obéissance de la foi⁹. Luther dit qu’il a cru devenir fou alors qu’il cherchait à comprendre la doctrine de la prédestination, jusqu’à ce qu’il accepte qu’il n’est pas sage de chercher à connaître ce qu’il n’a pas plu à Dieu de révéler. Quelle différence avec la posture intellectuelle de nombreux pasteurs et théologiens qui s’affranchissent de toutes limites sous le prétexte qu’ils ont à leur disposition les outils des sciences humaines. Ils regardent les auteurs bibliques de haut, en s’appuyant sur les dernières trouvailles de la psychanalyse ou de la sociologie.

b. La doctrine

Pour beaucoup aujourd’hui, « doctrine » est un gros mot. Mais écoutons ce qu’écrit Martin Luther, au 16^e siècle donc :

6 Émile Léonard, *Histoire générale du Protestantisme*. Tome 1.

7 Stanford Reid, *Calvin and the Founding of the Academy of Geneva*.

8 Voir d’autres citations de Luther et de Calvin dans mon article intitulé *Luther et Calvin prédicateurs*.

9 Voir mon article intitulé *La prédication rédemptrice*.

« D'ici quelques années, on recherchera fort de bons théologiens et, si c'était possible, on irait gratter la terre à neuf aunes de profondeur pour tirer du tombeau un bon théologien. »

Et Luther de dénoncer les prédicateurs

« ... qui racontent des historiettes et de beaux exemples, et cela provoque l'admiration des gens. Il y a d'ailleurs un symptôme sur lequel on ne peut se tromper : dès que vous prêchez sur la justification, les gens s'endorment ou se mettent à toussailler. Mettez-vous à raconter des petites histoires et de beaux exemples : tous vos gens dressent leurs deux oreilles, se tiennent cois et mettent leur zèle à écouter. Il y a beaucoup de prédicateurs fort éloquents, mais il n'y a rien dans ce qu'ils disent, que des mots. Ils sont fort capables de bavarder, mais non d'enseigner. »

En prêchant de manière suivie sur le texte biblique, Calvin voulait que le prédicateur soit le serviteur de la Parole de Dieu tout entière. Dans sa prédication, il désire appliquer « *tout le conseil de Dieu* » à chaque aspect de la vie humaine. Une telle application de l'enseignement biblique avait pour effet d'appeler tous ceux qui se plaçaient sous l'autorité d'un tel enseignement à une repentance à la fois morale, doctrinale et intellectuelle, de telle sorte que « *toute la pensée soit amenée captive à l'obéissance de Christ* ».

Entre 1933 et 1938, en France, les débats autour de l'unité de l'Église réformée se sont notamment formulés autour de cette question : *La foi avec les doctrines ou la foi sans les doctrines?* Le pluralisme l'a emporté, faisant des doctrines au mieux une réalité seconde, au pire une réalité néfaste. On voit où cela conduit.

Cela signifie-t-il que la foi puisse se résumer à l'adhésion à un corps de doctrines? Loin de là! Cela implique-t-il une lecture littérale de l'Écriture? Non pas, et une construction théologique cohérente est non seulement possible, mais elle est nécessaire, ce que Calvin résume en une phrase remarquable : « *Toutes les doctrines sont importantes, mais toutes ne sont pas aussi importantes.* »

La prédication de Calvin avait un caractère antithétique : s'il existe une vérité révélée, cela implique que tout ce qui lui est contraire est faux¹⁰.

« En fait, pour que l'Église soit véritablement pourvue de pasteurs, il ne suffit pas qu'ils travaillent à distribuer la bonne pâture de la chair de Jésus-Christ si, en même temps, ils ne font pas le guet contre loups et voleurs, afin d'avertir contre eux et de les chasser lorsqu'ils s'approchent par trop du troupeau. Puisqu'ils corrompent la sainte Parole de Dieu, ces loups sont comme un poison.¹¹ »

De la doctrine comme de la piété découle la marche chrétienne. Que sert-il de croire une chose de toutes ses forces, si elle n'est pas juste? Le titre du livre de John Piper : *Replacer Dieu au centre de la prédication* (BLE, 2012) montre le risque d'une doctrine déficiente qui fait de l'homme le

10 Le pasteur Adolphe Monod a donné en 1849 et 1853 à Paris une conférence remarquable intitulée *Exclusivisme*. Son actualité est surprenante. Je tiens à la disposition de ceux qui désireraient l'avoir un abrégé de cette conférence.

11 Calvin, *Contre la secte fanatique et furieuse des libertins qu'on appelle spirituels*, 1545.

commencement et la fin de toutes choses. Les conséquences sont innombrables. Charles Spurgeon écrit qu'il vaut mieux pour un pasteur bien tenir en main cinq doctrines fondamentales que cent qui seraient mal fondées. Je pense notamment à la doctrine pessimiste de la corruption totale qui seule délivre l'homme de ses illusions et prépare le recours total à la grâce de Dieu. Cela introduit le point suivant.

c. L'implication pastorale

Écoutons ce que dit Martin Luther (Propos de table) :

« La théologie est surtout pratique et ne consiste pas en spéculations ou à réfléchir, selon notre raison, aux choses de Dieu. [...] Au total, toute science — soit domestique, soit politique — qui n'est que spéculation et ne se traduit pas en applications pratiques, est peine perdue et ne vaut rien. »

Pour Calvin, le prédicateur doit d'abord appliquer le texte à sa propre vie. Il écrit :

« Il vaudrait mieux au prédicateur de se casser la nuque en montant les marches de la chaire, si en premier il ne se donne la peine de suivre Dieu. Je parle à l'assemblée de telle manière à ce que mon enseignement s'adresse d'abord à moi-même. »

Nous connaissons l'*Institution chrétienne* de Calvin, ses commentaires et ses prédications. Nous n'avons pas manqué de remarquer que la veine pastorale est présente à chaque page ou presque de son œuvre. On oublie souvent son énorme correspondance (on estime qu'il écrivait jusqu'à 10 lettres importantes par jour, notamment pour soutenir les Églises de France) qui témoigne, elle aussi, de son souci pour les chrétiens dans leurs situations particulières. Je le cite :

« La façon d'enseigner n'est pas seulement de prêcher en public, mais appartient aussi aux admonitions particulières. Ainsi, saint Paul prend les Éphésiens à témoin qu'il n'a point fui qu'il leur ait annoncé tout ce qu'il leur était nécessaire de savoir, les enseignant en public et dans les maisons. Ac 20.20.¹² »

Nous avons le témoignage touchant de Nicolas de Gallars qui fut un temps son secrétaire particulier, puis son collègue dans le ministère (avant d'être pasteur à Paris, puis à Londres) :

« Aucune parole ne peut décrire la fidélité et la prudence avec lesquelles Calvin donnait conseil, la bonté avec laquelle il recevait tous ceux qui venaient à lui, la clarté et la rapidité avec laquelle il répondait à tous ceux qui cherchaient son avis sur les questions les plus importantes, et son habileté extrême à démêler les difficultés et les problèmes qu'on lui présentait. Et il m'est également impossible d'exprimer toute la douceur avec laquelle il savait consoler les affligés et relever ceux qui étaient tombés et ceux qui se trouvaient prostrés par la douleur.¹³ »

12 *Institution chrétienne*, III.4b-7. S. Olyott rappelle que « Jésus n'a pas parlé qu'au peuple; il a aussi fait des disciples un à un » (*Prêcher comme Jésus*).

13 Cité par J.-M. Berthoud dans « La formation des pasteurs et la prédication de Calvin ». *La Revue réformée*, 1998/5.

On pourrait parler jusqu'à ce soir du souci pastoral des réformateurs. Je veux simplement rappeler maintenant l'importance primordiale que représentait pour eux la pédagogie, c'est-à-dire la manière par laquelle les vérités les plus importantes de l'Écriture doivent parvenir aux membres de l'Église de telle sorte qu'ils puissent les comprendre et les mettre en pratique.

Le Dr Érasme Albérus devait prêcher devant le prince et il demanda à Luther de lui indiquer comment il devait le faire. Luther lui dit :

« Tous tes sermons doivent être le plus simple possible. N'aie point en vue le prince, mais les simples, les gens pas très intelligents, grossiers et incultes. Peu importe de quelle étoffe est le prince. Si dans mes sermons je n'avais en vue que Philippe Melanchthon et autres docteurs, je ne ferais rien de bon. Je prêche à des gens ignorants de la manière la plus simple, et cela convient à tout le monde. Quand je monte en chaire, je ne pense qu'à prêcher pour les valets et les servantes. »

Ce souci de communiquer à tous se démontre par l'importance des catéchismes¹⁴. « *Ce qu'il faut avant tout dans l'Église, c'est un bon catéchisme, sans phrases, court et simple* », écrit Luther¹⁵.

En avril 1529 parut le texte allemand du Grand Catéchisme. En juillet parut le Petit Catéchisme. Le plan des deux catéchismes est naturellement le même. Le Petit Catéchisme devait servir de manuel aux chefs de famille et aux pasteurs. L'esprit qu'on y trouve est empreint de simplicité et de bonhomie. Après la prière du matin, on lit : « *Mets-toi ensuite au travail avec joie, en chantant un cantique* » ; et après celle du soir : « *Et puis, endors-toi vite et dors bien.* »

Que c'est beau ! J'ai constamment à l'esprit, dans le même sens, cette parole de Charles Spurgeon à ses étudiants : « *Faites tout pour qu'on vous comprenne. Rendez impossible qu'on ne vous comprend pas !* »

Pour Calvin, chaque chrétien devait connaître les implications de sa foi, et cela nécessitait une réelle connaissance de la Bible. Il s'agissait d'équiper les croyants pour qu'ils vivent en chrétiens dans cette société. Les prédicateurs devaient ainsi présenter de manière développée les implications, tant dans la vie spirituelle que dans la conduite chrétienne pratique. Outre cet aspect pratique, la prédication contenait aussi des éléments polémiques, dénonçant sans relâche les erreurs.

Aujourd'hui, on demande aux prédicateurs d'être consensuels. Je crois que l'autocensure va plus loin qu'on le pense, y compris chez moi, sans doute. Qu'est devenue, par exemple, la dimension de l'appel. Mais quelqu'un a dit : S'il n'y a pas d'appel, on n'a pas prêché.

Je veux encore mentionner une pensée de Calvin qui me paraît significative. Il écrit, dans sa définition de l'Église : « *Il y a beaucoup de brebis hors de l'Église et beaucoup de loups dedans.*¹⁶ » Alors qu'il commente cette affirmation, il dit deux choses. D'abord, qu'il en sera toujours ainsi, car Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent (2 Tm 2.19). Par là, il met en garde contre la tentation de vouloir une Église parfaite et d'user d'intransigeance. Mais il ajoute :

14 Voir à ce sujet mon article intitulé *L'importance des catéchismes*.

15 Préface de la Messe allemande, 1526.

16 *Institution chrétienne*, IV.1.8.

« Il est vrai que les pasteurs ne veillent pas toujours de près et, parfois aussi, sont plus faciles et doux qu'il conviendrait; ou encore sont empêchés d'exercer une sévérité telle qu'ils le voudraient. Il en résultera que de nombreux impénitents se tiendront parmi les fidèles. Je confesse que cela est un défaut qui ne peut être regardé comme léger, puisque S. Paul le reprend sévèrement. »

Une des préoccupations de Calvin fut la discipline pastorale, notamment autour de la Cène. On le voit dans cette citation :

« Le principal ordre qui est requis et duquel il convient d'avoir la plus grande sollicitude, c'est que cette Sainte Cène, ordonnée pour conjoindre les membres de notre Seigneur Jésus-Christ avec leur chef et entre eux-mêmes en un corps et un esprit, ne soit souillée et contaminée, si ceux qui se déclarent et manifestent par leur méchante et inique vie n'appartenir nullement à Jésus viennent à y communier. »

On voit bien ici que Calvin n'entend pas lire le secret des cœurs, ce que Dieu seul peut faire, mais s'en tenir à ce qui est manifeste. C'est le fameux « jugement de charité » qui ne consiste pas à fermer les yeux, mais à s'en tenir à ce que la personne déclare, tant que sa conduite ne manifeste pas le contraire.

On a souvent fait de Jean Calvin un intransigeant. Écoutons ce qu'il écrit pour ce qui concerne la communion quant à la doctrine.

« Il est donc vrai, bien que nous soyons appelés à nous accorder en tout, et puisque nous sommes tous sujets à une part d'ignorance, qu'il faudra pardonner et accepter la communion de l'Église tant que les imperfections toucheront des points qui ne sont pas nécessaires à notre salut ou qui ne mettent pas en danger la transmission de la foi. »

Pour ce qui est de la communion quant à la conduite, il dit : « Quant à l'imperfection de la conduite, nous devons bien plus en supporter, car il est facile de trébucher à cet endroit... »¹⁷

4. Les deux ministères d'anciens et de diacres

Voilà ce qu'écrivait Martin Luther :

« Le ministère de la prédication de l'Évangile est le plus haut de tous, car il est réellement l'office apostolique sur lequel reposent et doivent s'édifier tous les autres. »

Au sujet des anciens, il dit :

« Ce sont eux qui doivent prendre soin de l'Église de Dieu, veiller à ce que ceux qui enseignent accomplissent leur travail sans négligence, et à ce que les diacres distribuent les secours avec équité et s'acquittent de leur travail avec zèle. »

17 Voir d'autres citations de Calvin dans l'article intitulé [Sévérité et miséricorde – Calvin intransigeant?](#)

Cette dernière phrase associe tout en les distinguant les pasteurs, les anciens et les diacres. Je me demande si nous pouvons imaginer le pas que cela constitue de donner une telle définition au début du 16^e siècle.

a. Le ministère pastoral des anciens

Le ministère pastoral des anciens est étroitement associé à celui des pasteurs, ces derniers étant, si je comprends bien, des anciens « *qui se consacrent au travail de la prédication et de l'enseignement* » selon l'expression de Paul (1 Tm 5.17).

Dans son livre *Calvin et la France*, J.-M. Berthoud indique qu'aux yeux de Calvin deux conditions étaient requises pour le développement de la Réforme : un corps de pasteurs homogène, c'est-à-dire uni pour ce qui est des grandes doctrines, et l'engagement pastoral des anciens, à la suite de la prédication et dans la perspective de la discipline de la Cène. Je partage cette conviction, y compris pour aujourd'hui¹⁸.

Qu'implique la « discipline de la Cène »? Trois choses qui, à mon avis, peuvent en faire le « point focal » de toute l'action pastorale :

- Une compréhension suffisante du sens de ce repas, ce qui suppose une bonne instruction sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ.
- Une vie personnelle et domestique conforme aux prescriptions de la Parole de Dieu;
- Une vie communautaire et publique également conforme à ce qui est attendu d'un chrétien.

Pour Calvin, il s'agit

« ... d'ordonner et élire certaines personnes de bonne vie et de bon témoignage entre tous les fidèles, pareillement de bonne constance, et qui ne soient pas aisés à corrompre, lesquelles, étant réparties en tous les quartiers de la ville, auront l'œil sur la vie et le gouvernement [la conduite] de chacun ».

Émile Léonard précise : Il ne s'agissait pas d'un principe de délation généralisée. Il s'agissait de visiter les fidèles pour s'assurer qu'ils étaient correctement instruits, c'est-à-dire en mesure de comprendre les implications de l'enseignement biblique dans leur situation particulière. Il s'agissait aussi d'intervenir discrètement auprès des fidèles qui avaient de difficultés dans leur marche chrétienne, ce qui devait permettre d'éviter toute procédure de discipline sévère ou publique. Puis, il s'agissait d'en parler à un pasteur pour qu'ensemble on puisse exhorter fraternellement la personne à se corriger¹⁹.

Entendre cela est sans doute de nature à troubler plus d'une personne aujourd'hui. Il faut pourtant entendre qu'il s'agissait avant tout d'aider, ce qui est le premier objectif d'un berger. C'est le sens

18 J'ai apporté en 2015 à Ouagadougou 20 heures de cours sur l'implication pastorale des doctrines, en évoquant notamment les doctrines soulignées à Dordrecht. Cette série de cours est disponible en plusieurs articles sous le titre *L'implication pastorale des doctrines*.

19 En cas de résistance, le coupable serait cité devant une juridiction composée de pasteurs et d'anciens. Comme sanction, la suspension de la Cène, qui ne dispensait pas le fidèle en question « *de venir aux prédications pour recevoir toujours doctrine, afin d'éprouver s'il plaira au Seigneur lui toucher le cœur* ».

positif du verbe « corriger ». C'est le sens de la discipline pastorale, comme il est écrit dans le Nouveau Testament (Mt 18; Hé 12).

Nulle part, on ne voit que les fidèles devaient être infantilisés. Au contraire, l'objectif devait être l'équipement et la maturité de chacun, de telle sorte qu'il puisse assumer au mieux son propre ministère de chrétien, à commencer dans la vie domestique²⁰.

b. Le ministère des diacres

Et les diacres? Il suffit de citer la Confession de La Rochelle :

« Quant à l'Église véritable, nous croyons qu'elle doit être gouvernée selon l'ordre établi par notre Seigneur Jésus-Christ : à savoir qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et des diacres, afin que la pureté de doctrine y soit maintenue, que les vices y soient corrigés et réprimés, que les pauvres et tous les affligés soient secourus dans leurs besoins, que les assemblées se tiennent au nom de Dieu et que les adultes y soient édifiés, de même que les enfants » (Article 29).

Calvin restaure ce ministère comme un prolongement de la prédication de la grâce. Il écrit :

« Bien que le mot diaconie s'étende plus loin [la diaconie de toute l'Église], l'Écriture nomme spécialement diacres ceux qui sont désignés par l'Église pour gérer les dons en fonction des besoins des démunis.²¹ »

La Réforme parle des diacres²².

« Les diacres ne sont pas seulement un office terrien [matériel], mais ils ont une charge spirituelle, qui sert à l'Église de Dieu. [...] Ils appartiennent au régime spirituel de l'Église et sont là comme officiers de Dieu.²³ »

En 1561-1562, Pierre Viret de passage à Nîmes, instaure le ministère de diacres à côté des pasteurs et des anciens dans l'Église de cette ville²⁴. *« Comme organisation, dès l'origine, notre Église posséda un Conseil presbytéral et un Diaconat, deux pieds, dirais-je, deux mains d'un même corps »*, écrit le professeur Émile Doumergue en 1929. Cela me paraît d'une très grande importance.

Plusieurs passages du Nouveau Testament évoquent ces ministères en les associant étroitement (Ph 1.1; 1 Co 12.28; 1 Tm 3; 2 Pi 2.9-11; Ac 6.1-7).

La Confession de foi de La Rochelle associe diacres et anciens dans « le gouvernement de l'Église » (art. 29), ce qui préserve de deux dérives :

²⁰ Dans l'Église, les pasteurs eux-mêmes peuvent être repris, dit Calvin. *« Chaque membre est tenu d'apporter ce qu'il pense juste, à condition que cela se fasse décemment et par ordre, sans troubler la paix ni la discipline. »*

²¹ *Institution chrétienne*, IV.3.9.

²² *Institution chrétienne*, IV.3.9.

²³ Calvin, Sermon sur 1 Tm 3.6-7, en 1563.

²⁴ Au 16^e siècle, on appelait Églises plantées les rassemblements pour la lecture de la Bible et la prière.

- Confondre ces ministères qui sont distincts
- Dissocier ces ministères qui sont proches

Avec les anciens, les diacres ont pour objectif de préserver la communion des fidèles de telle sorte que la joie du salut et le témoignage ne soient pas perdus à cause des difficultés de certains. Ces difficultés peuvent être passagères ou durables. On pourrait dire qu'elles concernent principalement les personnes âgées, malades, isolées ou démunies de l'Église. Je précise : le ministère des diacres se développe dans l'Église, ce qui en fait un service distinct de l'engagement humanitaire ou social.

Il est nécessaire, pour définir les ministères d'ancien et de diacre, de les situer l'un à côté de l'autre, en appui, en complémentarité. Si les anciens sont accaparés par des tâches diaconales, le travail pastoral dans l'Église souffrira. Le service des diacres décharge en effet celui des anciens qui doivent nourrir et exhorter le peuple de Dieu en vue de sa croissance. Mais le service des diacres prépare et prolonge celui des anciens, de telle sorte que les personnes visitées, exhortées, aidées dans leurs besoins, voient réellement toutes les implications du message de la grâce dans leur vie.

La maturité d'une Église s'évalue à la qualité de l'engagement diaconal (celui des diacres et celui de toute l'Église avec eux) autant qu'à la qualité de la prédication. Le diaconat, c'est la prédication de la grâce démontrée pratiquement; c'est l'amour de Christ à l'œuvre, dans l'Église et par elle. Si les diacres agissent en vue de mobiliser toute l'Église dans le service mutuel, ils contribuent à multiplier la grâce et la bénédiction dans l'Église, et autour d'elle pour tous ceux qui s'approchent²⁵.

Charles Nicolas, pasteur

L'auteur est pasteur réformé, aumônier hospitalier et enseignant itinérant; il demeure à Alès en France.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

²⁵ Voir mon article intitulé *Le diaconat et la maturité de l'Église*.